



Devenez partenaire de l'AQVE

L'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est le seul organisme canadien de certification de personnes accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) à pouvoir décerner les agréments aux titres de « Vérificateur environnemental agréé » VEA® et d'« Évaluateur environnemental de site agréé » EESA®. Elle regroupe ainsi plus de 250 membres œuvrant dans des secteurs d'activités divers; minier et métallurgique, commercial, industriel, services conseil en génie.

Dans un contexte où les entreprises sont appelées à se conformer aux normes gouvernementales, mais également aux attentes de la population en matière de responsabilité sociale, le rôle des vérificateurs et des évaluateurs prend tout son sens. L'AQVE est une association pluridisciplinaire dont la mission est de :

- ✓ Regrouper les intervenants de la vérification environnementale, ce qui inclut l'évaluation environnementale de site;
- ✓ Promouvoir la pratique de la vérification environnementale;
- ✓ Faire connaître les compétences des praticiens agréés de l'AQVE;
- ✓ Favoriser un développement professionnel continu.

Dans sa Vision, l'AQVE est l'organisme de référence en matière de vérification et d'évaluation environnementale de site et entend maintenir sa position de chef de file en investissant dans la formation des professionnels du domaine.

Vous souhaitez supporter activement la Vision de l'AQVE et contribuer directement au succès de l'association? Le présent Plan de partenariat de l'AQVE vous présente diverses options avantageuses qui vous permettront de contribuer directement à ses activités. En optant pour l'une ou l'autre des options de partenariat, l'AQVE vous offre différents avantages dont une visibilité de votre entreprise au sein de notre réseau de membres, d'entreprises privées et d'organisations publiques/parapubliques. Vous trouverez les détails des différents plans de partenariats suivants aux pages suivantes.

Plans de partenariats :

- ✓ Partenariat Corporatif;
- ✓ Abonnement Professionnel;
- ✓ Partenariat au Colloque 2026 de l'AQVE;
- ✓ Partenariat Collaboratif;

Avantages offerts aux Partenaires

- ✓ Inscriptions gratuites aux au Colloque de l'AQVE;
- ✓ Promotion de nos partenaires sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet;
- ✓ Pages dédiées à nos partenaires sur les sites d'événements incluant la présentation des membres de votre équipe;
- ✓ Promotion de nos partenaires durant les événements;
- ✓ Publications gratuites d'offres d'emploi durant l'année;



L'association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est un organisme de certification de personnes lequel est reconnu par le Conseil canadien des normes (CCN).



L'AQVE délivre les agréments suivants pour la réalisation d'études environnementales :

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)

L'AQVE délivre également une certification qui s'adresse aux techniciens œuvrant dans le domaine environnemental:

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)



PARTENARIAT CORPORATIF

Les partenariats corporatifs s'adressent aux entreprises et visent à soutenir l'ensemble des activités de l'AQVE sur une base annuelle. Ceux-ci permettent notamment de contribuer à l'organisation des différentes activités de formations et de réseautage destinées aux membres de l'AQVE et aux intervenants interpellés par la gestion environnementale. L'adhésion à l'un ou l'autre des partenariats offre des avantages qui visent à mettre en valeur les entreprises et leurs professionnels.

Partenariat OR – 5000\$ pour un (1) an ou 8000\$ pour deux (2) ans

- ✓ Trois (3) adhésions au statut de "Membre professionnel";
- ✓ Deux (2) inscriptions complètes au colloque annuel;
- ✓ Un kiosque;
- ✓ Site internet : Logo et lien vers votre site affiché en première page du site de l'AQVE dans la section OR;
- ✓ Info-AQVE : Deux (2) publi-reportages dans notre publication mensuelle au moment de votre choix (1 page);
- ✓ Logo et mention lors d'événements:
 - Colloque annuel et Webinaires;
- ✓ Invitation gratuite pour un représentant aux événements de réseautage durant l'année;
- ✓ Possibilité d'installer vos bannières et distribuer votre matériel promotionnel;
- ✓ Mention "Organisation présentatrice" d'un des deux blocs de conférences durant le colloque annuel.
- ✓

Partenariat ARGENT - 2500\$ pour un (1) an ou 4000\$ pour deux (2) ans

- ✓ Deux (2) adhésions au statut de "Membre professionnel";
- ✓ Une (1) inscription complète au colloque annuel;
- ✓ Site internet : Logo et lien vers votre site affiché en première page du site de l'AQVE dans la section ARGENT;
- ✓ Info-AQVE:
- ✓ Un (1) publi-reportage dans notre publication mensuelle au moment de votre choix (1/2 page);
- ✓ Logo et mention lors d'événements:
 - Colloque annuel et Webinaires

Partenariat BRONZE – 1000\$ par année ou 1500\$ pour deux (2) ans

- ✓ Une (1) adhésion au statut de "Membre professionnel";
- ✓ Site internet : Logo et lien vers votre site affiché en première page du site de l'AQVE dans la section BRONZE;
- ✓ Logo et mention lors d'événements:
 - Colloque annuel et Webinaires;

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)



ADHÉSION PROFESSIONNELLE

Les adhésions professionnelles s'adressent aux personnes interpellées par le domaine environnemental et qui souhaitent être informées des activités de l'AQVE. À cet effet, plusieurs activités de formation et de réseautage sont organisées annuellement et visent à supporter l'expertise des membres de l'AQVE. L'abonnement est effectué à titre individuel. Un tarif corporatif est aussi disponible pour l'abonnement de plusieurs personnes travaillant au sein d'une même entreprise.

Abonnement (taxes en sus) :

- ✓ Individuel – 245\$
- ✓ Corporatif - Jusqu'à 3 membres – 650\$ (*économie de 100\$ sur le 3^{ème} membre*)
- ✓ Corporatif – 4 à 6 membres – 1,300\$ (*économie de 170\$ sur le 6^{ème} membre*)
- ✓ Étudiants

PARTENARIAT AU COLLOQUE 2026

Le Colloque annuel 2026 de l'Association québécoise de vérification environnementale (AQVE) se tiendra le 26 février 2026 prochain à l'Hôtel Mortagne de Boucherville. Cet événement unique permet aux experts et aux intervenants du domaine environnemental de se rencontrer pour discuter des enjeux qui touchent les domaines de la gestion des terrains contaminés et de la vérification environnementale au Québec.

Sous le thème « **L'innovation au service des professionnels de l'environnement** », le colloque 2026 de l'AQVE vise à mettre à l'avant plan l'innovation des organisations interpellées par la gestion environnementale. À cet effet, le programme du colloque comprend des conférences variées et présentées par des professionnels œuvrant dans différents champs d'activités inhérents à la réalisation de projets environnementaux.

Le colloque annuel de l'AQVE est une opportunité pour tous les participants, et particulièrement Évaluateurs environnementaux de sites agréés (EESA®), les Vérificateurs environnementaux agréés (VEA®) et les techniciens certifiés, de parfaire leur compétence. Le colloque s'adresse aux différents intervenants et organisations interpellés par la caractérisation des terrains et la vérification de conformité environnementale. Près de 250 participants sont attendus pour cet événement.

Cette édition du colloque se démarque également par la contribution de nombreuses entreprises qui supportent le succès de cet événement à titre de partenaires. Cette participation démontre l'importance et la reconnaissance de l'AQVE comme chef de file en matière de vérification et d'évaluation environnementale de sites au Québec. Le plan de partenariat du Colloque annuel 2026 propose différentes options à différents tarifs (taxes en sus) pour soutenir financièrement le succès de cet événement :

Cocktail de bienvenue (veille du colloque) – 2,500\$

- ✓ Activité de réseautage organisée la veille du colloque dans une salle privée adjacente au restaurant de l'hôtel;
- ✓ Deux (2) consommations offertes aux participants;
- ✓ Affichage de votre logo;
- ✓ Mention de votre entreprise;



L'association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est un organisme de certification de personnes lequel est reconnu par le Conseil canadien des normes (CCN).



L'AQVE délivre les agréments suivants pour la réalisation d'études environnementales :

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)

L'AQVE délivre également une certification qui s'adresse aux techniciens œuvrant dans le domaine environnemental:

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)



Kiosques - 2,000\$

- ✓ Salon des exposants situé dans le grand hall du centre où aura lieu les pauses et le cocktail de fin de journée;
- ✓ Affichage de votre logo durant toute la conférence;
- ✓ Mention de votre entreprise par la modératrice avant la conférence;

Conférences - 1,000\$

- ✓
- ✓ Affichage de votre logo durant toute la conférence
- ✓ Mention de votre entreprise par la modératrice avant la conférence

Petit-déjeuner - 2,500\$

- ✓ Affichettes avec mention "Petit-déjeuner offert par VOTRE ENTREPRISE" sur toutes les tables et sur le buffet
- ✓ Mention de votre entreprise lors de l'allocution du président

Dîner - 4,500\$

- ✓ Affichettes avec mention "Repas gracieuseté de VOTRE ENTREPRISE" sur les tables;
- ✓ Mention de votre entreprise lors de l'allocution du président;

Pauses-santé (2) - 1,500\$

- ✓ Affichettes avec mention "Pause santé offerte par VOTRE ENTREPRISE" sur les tables de service;
- ✓ Mention de votre entreprise lors de l'allocution du président;

Cocktail du Président - 2,500\$

- ✓ Affichettes avec mention "Cocktail offert par VOTRE ENTREPRISE" sur les tables et le bar;
- ✓ Coupons de boissons sous forme de cartes d'affaires avec votre logo;
- ✓ Mention de votre entreprise lors de l'allocution du président;

Vestiaire - 1,000\$

- ✓ Coupons de vestiaire sous forme de cartes d'affaires avec votre logo;
- ✓ Mention de votre entreprise lors de l'allocution du président;



L'association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est un organisme de certification de personnes lequel est reconnu par le Conseil canadien des normes (CCN).



L'AQVE délivre les agréments suivants pour la réalisation d'études environnementales :

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)

L'AQVE délivre également une certification qui s'adresse aux techniciens œuvrant dans le domaine environnemental:

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)



PARTENARIAT COLLABORATIF

Le Partenariat collaboratif vise les entreprises et les personnes oeuvrant dans le domaine environnemental qui souhaite s'impliquer bénévolement dans les activités de l'AQVE. Pour assurer le succès de ces activités, l'AQVE peut nécessiter le recours à des ressources humaines et matérielles. C'est dans cette perspective que les entreprises intéressées peuvent mettre à contribution gratuitement les ressources suivantes. Cette collaboration s'accompagne d'une mention de votre entreprise lors de la tenue des activités.

Hôte d'événements

- Prêt de salles de conférences pour des formations;
 - Prêt de salles de réception pour des événements (cocktails, séances d'information, etc.)
 - Prêt de salles d'exams en région.

Ressources humaines

- Colloque annuel et événements divers :
 - o Responsable des conférences;
 - Accueil des conférenciers;
 - Gestion des présentations;
 - Modérateurs;
 - o Accueil des participants;
 - o Responsable des exposants;
 - Accueil des exposants;
 - Aide à l'installation;
 - o Responsable du banquet;
 - Personne-resource pour le personnel du lieu d'événement;
 - o Photographe (avec ou sans équipements spécialisés!);
 - o Gestion des réseaux sociaux durant l'événement;
 - o Personnes-ressources pour les participants (prise de commentaires, information);
 - o Impression des cocardes et documents divers;
 - o Mise en place des salles;
 - o Autre;

Partage publicitaire

- Publication de nos événements, formations et annonces via :
 - o Vos réseaux sociaux;
 - o Vos Infolettres;
 - o Votre Site internet;
 - o Codes promotionnels réservés à votre auditoire et remises en fonction des résultats
- Partage de listes d'envois dans le cadre d'exercices de promotion :
 - o Envois d'infolettres avec mention : « L'AQVE, en collaboration avec notre partenaire ENTREPRISE XYZ »
 - o Utilisation des listes restreinte à l'événement ciblé (avec entente signée);
 - o Comptabilisation des retombées et remises en fonction des résultats;
 - Ex : 10 inscriptions via une infolettre = 2 billets gratuits pour l'entreprise;

Conférenciers

- Colloque annuel;
- Événements spécifiques d'information;

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)



ADHÉSION AU PROGRAMME DE PARTENARIAT DE L'AQVE

Pour adhérer notre programme de partenariat ou pour toute informations supplémentaires, veuillez consulter notre site web à [AQVE - Association québécoise de vérification environnementale](http://AQVE.ca) ou communiquer avec nous à dg@aqve.com.



L'association québécoise de vérification environnementale (AQVE) est un organisme de certification de personnes lequel est reconnu par le Conseil canadien des normes (CCN).

L'AQVE délivre les agréments suivants pour la réalisation d'études environnementales :

- Évaluateur environnemental de site agréé (EESA®)
- Évaluateur environnemental de site agréé junior (EESA®jr)
- Vérificateur environnemental agréé (VEA®)
- Vérificateur environnemental agréé junior (VEA®jr)

L'AQVE délivre également une certification qui s'adresse aux techniciens œuvrant dans le domaine environnemental:

- Technicien en caractérisation et réhabilitation certifié (TCRC)